

# L'État et la culture Épineuse alliance

par Marie-Claude Loiselle



L'édifice de l'Office national du film du Canada à Montréal en 1979

La première chose qu'il faut rappeler avant de se pencher sur la façon dont les institutions en général, et l'ONF en particulier, soutiennent les créateurs, c'est que le cinéma, comme tous les autres arts, existe au Québec et au Canada grâce à un système d'aide et de subventions. Chacun sait que dans un pays aussi peu peuplé que le nôtre, aucune pratique artistique ne pourrait croître et demeurer vivante – c'est-à-dire en étant autre chose qu'un divertissement de masse – sans le soutien de l'État. Celui-ci doit définir des critères et des règles répondant à certaines visées qu'on suppose élevées. Ces visées devraient donc correspondre à un idéal de société où, grâce au partage du bien commun, chacun pourrait avoir une vie meilleure à tous points de vue. On s'imagine ainsi que toute société soucieuse d'offrir à ses membres ce qui est nécessaire à leur épanouissement individuel et collectif veillera à ce que la culture puisse s'y développer pleinement. Mais nos institutions culturelles semblent plutôt victimes d'une sorte d'indécision, qui n'est que le reflet d'une société dont les idéaux sur lesquels elle se fonde apparaissent de plus en plus vagues, au point que celles-ci se trouvent coincées entre leur rôle fondamental (veiller au rayonnement d'une culture florissante) et les impératifs économiques qui tirent tout vers eux.

Mais dans les faits, cette indécision a laissé le champ libre aux critères économiques afin qu'ils s'imposent comme la seule base solide sur laquelle les institutions appuient leurs activités et justifient même leur existence. Ce qu'elles produisent alors semble avoir moins d'importance que le fait de maintenir l'équilibre budgétaire de l'organisme (sinon d'en donner l'illusion) ou de dépenser les

fonds publics selon la loi de l'efficacité productive (le « rendement sur l'investissement »). Nombreuses sont les institutions culturelles qui adoptent ainsi sans gêne aucune le principe de rentabilité cher aux entreprises privées (la SODEC, Téléfilm Canada, par exemple, ou Radio-Canada, emporté dans une course à l'auditoire après avoir sabordé en 2004 la chaîne culturelle), miroir aux alouettes qui leur permet surtout de s'assurer du soutien financier de l'État. Car bien que l'argent qui leur est attribué soit prétendument destiné à assurer le rayonnement de la culture, comment ne pas considérer ce financement avant tout comme un soutien aux institutions mêmes qui, elles, cherchent à se maintenir en répondant aux exigences étatiques – et par le fait même celles du gouvernement au pouvoir. Or même une institution en apparence plus libre face aux impératifs de rentabilité comme l'ONF – qui se targue d'éviter « l'ordinaire, le convenu, le standard; de repousse[r] les limites; de réinvente[r] la forme »<sup>1</sup>, bref de prendre des risques sur le plan artistique que le secteur privé ne peut pas se permettre – n'hésite pas elle non plus à s'en remettre à des formules mathématiques pour prouver le résultat fructueux de ses choix (Monique Simard, lors d'une rencontre publique ayant eu lieu en juin dernier, défendait le succès du projet *PIB* diffusé sur Internet en faisant valoir qu'un budget de 1,5 M\$ pour quinze heures de diffusion en ligne représente une aubaine, soit 100 000 \$ pour chaque heure), pas plus que cette institution ne ménage ses énergies pour faire la démonstration qu'elle « souscrit aux principes de saine gouvernance mis de l'avant par le gouvernement du Canada ». Bien sûr, tout le monde souhaite que l'argent des contribuables soit utilisé de façon éclairée et en évitant